

Bruxelles, 24 février 2026
Communiqué de presse

My Voice, My Choice : la Commission européenne prête à tourner le dos aux femmes et à 1,2 million de citoyen·nes

Ce jeudi 26 février, la Commission européenne devra se prononcer sur l'Initiative citoyenne européenne *My Voice, My Choice*, qui vise à garantir un accès effectif à un avortement sûr et légal dans l'ensemble de l'Union européenne. L'enjeu est simple : permettre la mise en place d'un mécanisme de **soutien** financier pour les États membres qui, sur base volontaire, prennent en charge des femmes venant d'autres pays européens où l'accès à l'IVG est limité, entravé ou quasi impossible.

Cette initiative a recueilli **plus de 1,2 million de signatures** dans toute l'Union. Elle a obtenu le **soutien du Parlement européen, celui de plusieurs États membres**, ainsi que **l'appui de nombreux·ses expert·es juridiques et médicaux**. Elle incarne l'une des expressions les plus directes de la démocratie européenne : une mobilisation citoyenne transnationale exigeant que les droits proclamés deviennent des droits effectifs.

Et pourtant, selon plusieurs informations concordantes, **la Commission européenne s'orienterait vers une réponse négative**.

Le Centre d'Action Laïque estime qu'un tel déni de la part de la Commission serait un **signal politique désastreux**. Celui d'une Europe qui proclame les droits fondamentaux mais refuse d'en garantir l'exercice réel. Celui d'une Union qui encourage la participation citoyenne tout en se montrant prête à ignorer l'une des initiatives démocratiques les plus massives de ces dernières années. Celui d'institutions européennes promptes à invoquer l'État de droit, mais réticentes lorsqu'il s'agit de la santé et de l'autonomie des femmes. Celui, enfin, d'une Union qui organise la libre circulation des capitaux, des marchandises et des services mais refuse aux femmes la libre circulation a des fins de santé.

Le Centre d'Action Laïque dénonce par ailleurs le fait que le gouvernement fédéral, en s'abstenant de prendre de position, **refuse en réalité de soutenir cette extension de droits pour les femmes**. À ce jour, notre pays – contrairement à la France ou à l'Espagne – continue à se ranger parmi les pays les plus conservateurs en matière d'interruption volontaire de grossesse. C'est pour le moins hypocrite alors que chaque année, la

CENTRE D'ACTION LAÏQUE

Campus de la Plaine ULB (accès 2) - CP 236

Boulevard de la Plaine, 1050 Bruxelles

www.laicite.be · [f](#) [t](#) [@](#) @ActionLaïque

Belgique laisse des centaines de femmes franchir la frontière pour exercer un droit fondamental et qu'elle s'en remet tranquillement à la législation plus ouverte de ses voisins – au premier rang desquels les Pays-Bas – puis se montre soudain beaucoup plus réservé lorsqu'il s'agit d'organiser, au niveau européen, la solidarité permettant cet accès.

Le Centre d'Action Laïque **invite le gouvernement fédéral à changer au plus vite d'attitude** en adoptant une position soutenant activement la concrétisation de l'initiative citoyenne My Voice, My Choice.